





Dans notre monde soumis aux défis environnementaux, la gestion du cycle de l'eau devient un enjeu critique pour tous les acteurs du territoire. Compétence de Chartres métropole et ressource majeure du monde agricole, elle est pour nous une priorité.

Depuis 10 ans et plus que jamais, Chartres métropole et la chambre d'agriculture œuvrent de concert pour trouver des solutions pour une gestion globale et durable de l'eau : préservation, approvisionnement, partage et traitement.

Notre dialogue permanent, nos échanges de données et la mise au point d'outils de gestion opérationnelle, la formation des agriculteurs par les techniciens de Chartres métropole, la recherche et développement de nouvelles pratiques agricoles... nous font progresser ensemble dans notre modèle de gestion du cycle de l'eau.

Eric Thirouin,
président de la chambre d'Agriculture

Jean-Pierre Gorges,
président de Chartres métropole

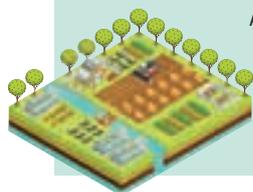
L'eau est une ressource précieuse, vitale et fragile. Les agriculteurs peuvent jouer un rôle essentiel dans la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau. Chartres métropole les accompagne dans l'évolution de leurs pratiques et dans l'instauration de nouveaux systèmes de production.

AGRICULTURE ET EAU À CHARTRES MÉTROPOLE

11 aires d'alimentation de captage (AAC) à Chartres métropole

Les aires d'alimentation de captage sont des portions du territoire sur lesquelles toute goutte d'eau peut, après infiltration dans le sol, rejoindre un point de puisage de l'eau souterraine. Elles sont l'objet de mesures spécifiques de prévention des risques de pollution.

À Chartres métropole, ces aires représentent plus de 30 000 hectares et concernent 400 agriculteurs



Les 138 000 habitants de Chartres métropole consomment en moyenne 8,8 millions de m³ d'eau potable par an. Cette eau fait l'objet d'un suivi permanent destiné à en garantir la qualité. Ceci étant, l'eau des nappes peut localement être dégradée par les nitrates et les pesticides, majoritairement issus des pratiques agricoles passées et actuelles. Chartres métropole a mis en place une démarche de reconquête et de préservation de la qualité de l'eau inscrite dans une stratégie globale de protection de la ressource.

Le plan d'action de Chartres métropole

- Des actions volontaires coconstruites avec les agriculteurs du territoire
- Des actions concrètes, évolutives et ambitieuses pour des résultats durables
- Un accompagnement humain et financier, avec le soutien de l'agence de l'eau Seine Normandie





FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES AGRICOLES

→ Mesurer l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau

Afin de mieux connaître et comprendre la dynamique des infiltrations de nitrates et pesticides dans les eaux souterraines, Chartres métropole a créé un réseau de 200 points de mesures répartis sur ses aires d'alimentation de captage.

→ Introduire des cultures favorables à la qualité de l'eau

Pour aider les agriculteurs à introduire des cultures bénéfiques pour la qualité de l'eau, Chartres métropole propose le paiement pour service environnemental, un dispositif mis en place par le ministère de la Transition écologique. Celui-ci rémunère à la surface, sous certaines conditions, des cultures favorables à la qualité de l'eau, comme le sarrasin, le sorgho, les prairies, l'agriculture biologique. Ces cultures sont peu gourmandes en eau, nécessitent peu

ou pas de fertilisants, limitent le transfert de polluants, absorbent ou ne génèrent pas d'azote.

En 2023, 34 agriculteurs se sont engagés à implanter ces cultures pendant 5 ans, pour un objectif de 1100 hectares dès 2024.



Première moisson de chanvre chez une agricultrice des AAC de Chartres métropole.

**Pour en savoir plus sur le paiement pour service
environnemental :**



→ Couvrir les sols à l'automne en semant des végétaux (couverts d'interculture)

Les couverts végétaux sont constitués d'un ensemble de plantes semées qui occupent le sol entre les récoltes des cultures et les semis des suivantes, on les appelle couverts d'interculture. Bien choisies et bien implantées, ces plantations vont avoir un impact agronomique très positif sur la culture suivante et présentent un intérêt majeur pour la qualité de l'eau, les plantes étant choisies pour leur capacité à piéger l'azote ou fertiliser les sols.

Chartres métropole accompagne les agriculteurs pour l'implantation de couverts performants vis-à-vis de la qualité de l'eau et assure le suivi individuel d'une quarantaine de parcelles chaque année.

→ Pratiquer le désherbage mécanique en agriculture conventionnelle

En agriculture conventionnelle, le désherbage mécanique permet aux agriculteurs d'utiliser moins d'herbicides et ainsi de contribuer à la qualité de l'eau.

Chartres métropole accompagne les volontaires par un appui technique. Des aides à l'investissement nationales sont également à leur disposition pour l'achat de matériel spécifique.



Semis de couvert d'interculture



Désherbage mécanique



VERS DES SYSTÈMES PLUS RÉSILIENTS

Chartres métropole accompagne les agriculteurs dans le développement d'autres systèmes de production existants, encore peu présents sur le territoire, et reconnus bénéfiques pour l'eau, comme l'agriculture biologique, l'agroforesterie et l'élevage. Elle soutient financièrement et techniquement les projets et s'emploie à former les agriculteurs.

→ Soutenir l'agriculture biologique

L'agriculture biologique n'a pas recours aux pesticides et engrais minéraux. Ce système de production est ainsi particulièrement favorable à la qualité de l'eau. Chartres métropole soutient l'agriculture biologique avec le paiement pour service environnemental sur ses aires d'alimentation de captage.

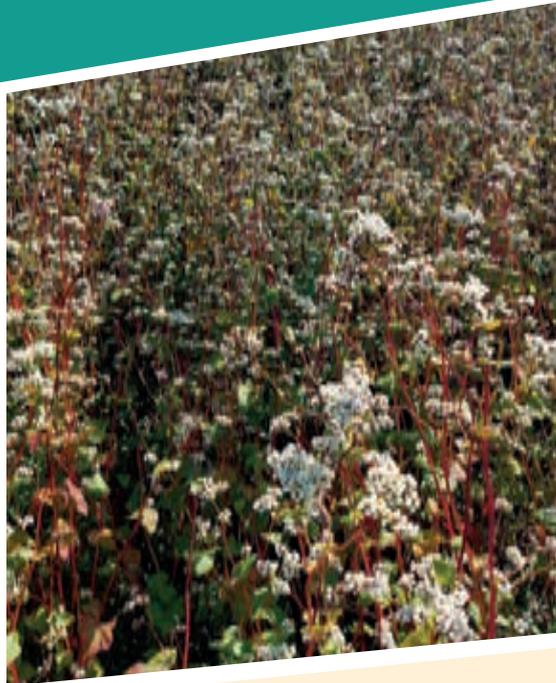
En 2023, 270 hectares en agriculture biologique font l'objet d'un soutien par le paiement pour service environnemental et des formations sont proposées en partenariat avec des acteurs locaux de l'agriculture biologique.

→ Encourager l'agroforesterie

Cette pratique qui associe arbres ou haies bocagères et cultures ou animaux d'élevage a un impact positif sur la qualité de l'eau. La capacité des arbres à capter les éléments minéraux en profondeur permet de recycler l'azote issu de la fertilisation des cultures avant qu'il ne s'infiltre dans les nappes phréatiques. L'agroforesterie lutte également contre l'érosion des sols, crée un microclimat favorable au rendement des cultures, accueille des insectes auxiliaires luttant contre les ravageurs et contribue à la conservation des sols. Afin de réintroduire cette dynamique sur son territoire, Chartres métropole appuie techniquement et financièrement les agriculteurs volontaires dans leur projet de plantation. En 2023, quatre projets d'agroforesterie ont été initiés.

→ Préserver les prairies d'élevage

Les prairies améliorent la qualité de l'eau, il est donc essentiel de les conserver, voire d'en créer. Chartres métropole encourage le maintien ou la création de prairies avec le paiement pour service environnemental et soutient les projets d'élevage. En 2024, Chartres métropole accompagne l'installation d'un berger itinérant.



Contacts

CHARTRES MÉTROPOLE

direction du Cycle de l'eau, service Protection de la ressource

Léo BERTE : leo.berte@agglo-ville.chartres.fr - 02 37 91 35 36 / 06 75 06 98 69

Claire MALENFANT : claire.malenfant@agglo-ville.chartres.fr - 02 37 91 27 57 / 06 30 23 84 93

Fanny SOULARD : fanny.soulard@agglo-ville.chartres.fr - 06 49 77 29 05



CHARTRES MÉTROPOLE

Direction du Cycle de l'eau

Hôtel d'Agglomération

Place des Halles - 28019 Chartres cedex

chartres-metropole.fr

Chartres métropole développe la protection
de sa ressource eau avec le soutien de



CHARTRES
MÉTROPOLE